



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Cédric PIGNOT** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Léon Delchavée, 3 à 6790 AUBANGE, et cadastré 1e division, section A n°2527D3.

Le projet consiste en la **régularisation de la pose de lamelles occultantes, installation d'un abri de jardin et d'une pergola**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet :

* *Ecart au Guide Communal d'Urbanisme :*

- Utilisation de l'aluminium de couleur grise pour la réalisation de la pergola.

* *Écarts au Permis d'urbanisation :*

- Pose de lamelles implantées en zone de cours et jardin ;

- Réalisation d'un abri de jardin en matériau composite de couleur gris anthracite.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/08/2026 au 05/09/2026 au Collège communal (référence du dossier 139/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 16/08/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

